

Demande de subvention achat de lingettes réutilisables ^[1]

Le comité -20% accompagne financièrement tous les foyers charentais et à toutes les structures du département (établissements publics ou privés, collectivités...) qui souhaitent acquérir des lingettes réutilisables.

A noter

Le temps de traitement des demandes de subvention est d'au moins 1 mois.

Pour bénéficier de l'aide, il suffit de faire sa demande en ligne **via l'espace usagers en lien ci-dessous, et de joindre les éléments suivants :**

- **la facture d'achat nominative (avec nom et adresse du demandeur) comportant la mention "lingettes réutilisables"**
- **le RIB du bénéficiaire**
- **un justificatif de domicile (réservé exclusivement aux Charentais)**

Vous êtes libre de choisir le fournisseur de votre choix et d'effectuer vos achats via internet.

Modalités de subventions accordées

- pour l'achat de lingettes réutilisables pour le change des bébés, le démaquillage...
- pour l'achat d'un pack de **120 lingettes réutilisables**, la subvention s'élève à 50% du prix d'achat plafonné à 80 € dans la limite d'un achat par foyer
- pour l'achat d'un pack de **30 lingettes réutilisables**, la subvention s'élèvera à 50% du prix d'achat plafonné à 25 € dans la limite dans achat par foyer

Faire la demande de subvention

Les demandes se font en ligne sur un portail dédié. [Vous pouvez y accéder en cliquant ici.](#) ^[2]

Liens

[1] <https://www.calitom.com/fr/demande-de-subvention-achat-de-lingettes-reutilisables>

[2] https://subvention.calitom.com/account-management/calitom-demandeurs/ux/#/login?redirectTo=https:%2F%2Fsubvention.calitom.com%2Faidess%2F%23%2Fcalitom%2Fconnecte%2Fdashboard%2Faccueil&jwtKey=jwt-calitom-portail-depot-demande-aides&footer=https:%2F%2Fsubvention.calitom.com%2Faidess%2F%23%2Fcalitom%2Fmentions-legales,Mentions%20l%C3%A9gales,_self;https:%2F%2Fsubvention.calitom.com%2Faidess%2F%23%2Fcalitom%2Fcontact-page,Nous%20contacter,_self